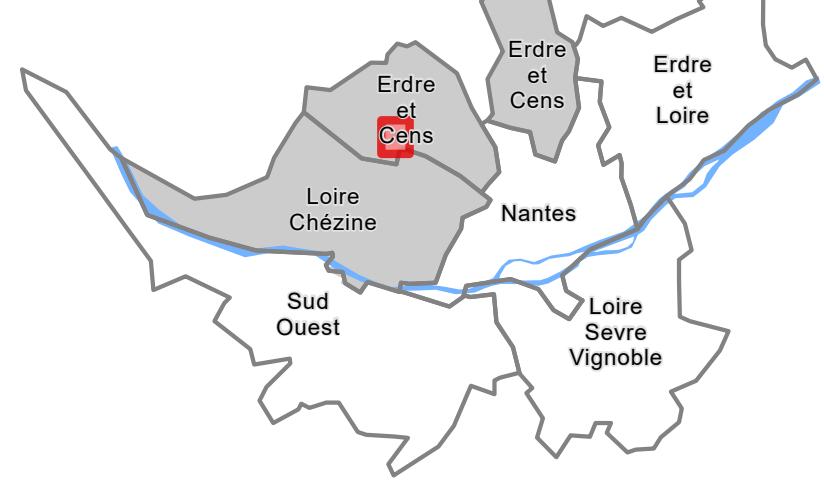


Planche G15



Approuvé le 05 avril 2019
Modifié le 16 décembre 2022

4-2 Règlement graphique

4-2-2 Plans de zonage au 1/2000

Territoire(s) : Erdre et Cens, Loire Chaine
Commune(s) : Orvault, Saint-Herblain, Sautron

Echelle : 1:2 000

Légende

Destination des Sols

- Zone
- Périphérie d'autorisation de stationnement des caravanes et des résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs

Activités économiques

- xxx Linéaire commercial souple
- xxx Linéaire commercial strict
- Périphérie ou linéaire artisanal et/ou de services
- Polarité commerciale majeure
- Polarité commerciale intermédiaire
- Polarité commerciale de proximité et centralité commerciale Nantaise
- Périphérie de projet urbain intégrant des commerces
- Pôle de services
- Périphérie tertiaire

Emplacements Réservés

- Emplacement réservé pour mixité sociale
- Servitude de constructibilité limitée
- Emplacement réservé pour projet d'intérêt général
- Emplacement réservé pour projet d'intérêt général de type flottant


Protections environnementales

- Espace Boisé Classé (EBC)
- Espace Paysager à Protéger (EPP)
- Espace Paysager à Protéger
Zone humide (EPP)

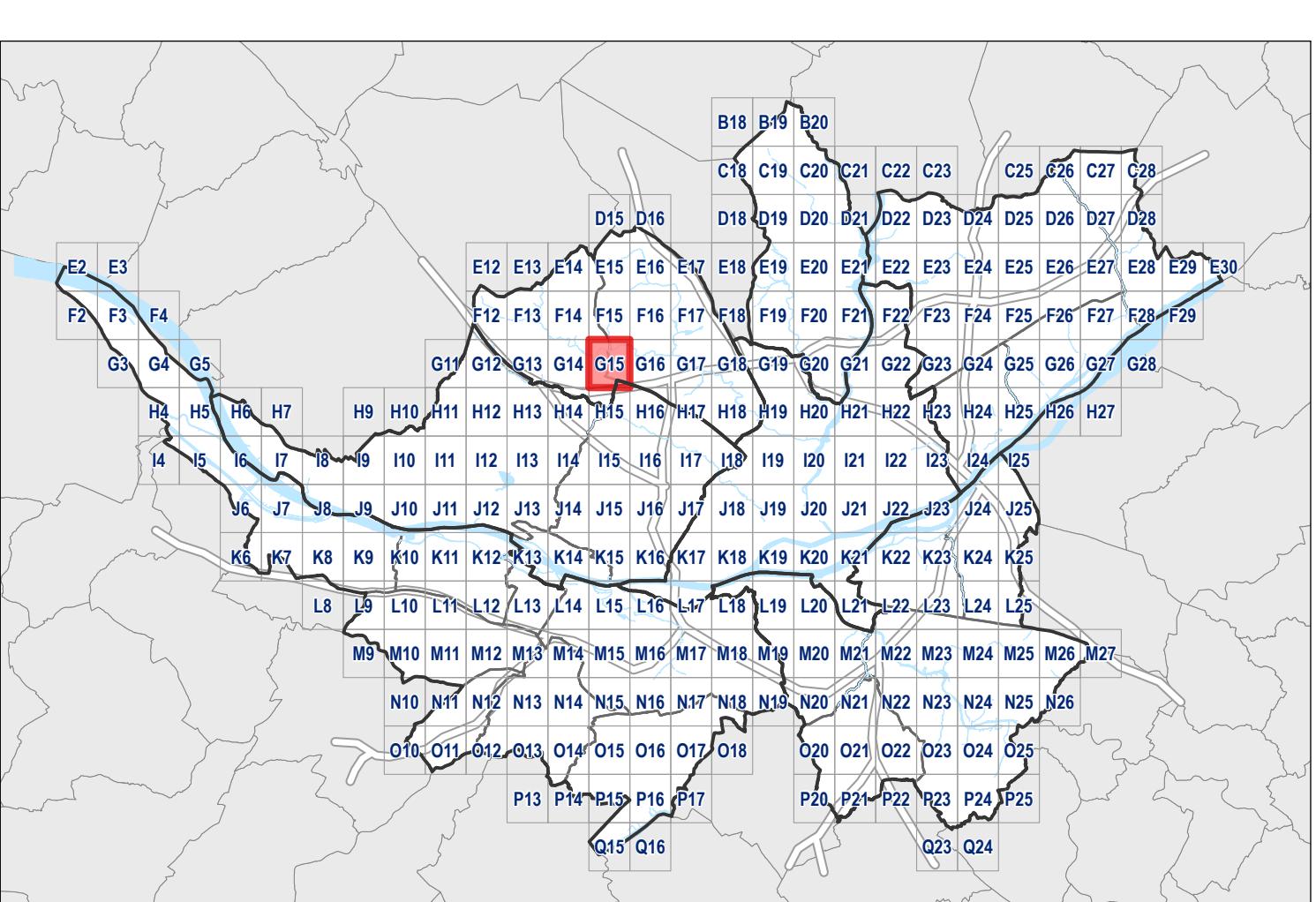
Fond de plan

- Parcellé
- Emprise Bâtie
- Surface en eau
- Limite communale

Format d'impression des plans 913 x 991 mm
Référentiel Parcellaire Cadastre Unique actualisé



GRILLE DE REPERAGE



Référentiel cadastral composite actualisé. Système de coordonnées : RGF 1993 CC47

Partie Non opposable Voir planche H15

Nf